

325

Avril  
2024

# MAG



PAYS VOIRONNAIS

Cap sur  
le budget 2024!

Permis de louer pour les bailleurs



Pour une culture  
accessible à tous P14

Billieu, Charancieu, Charavines, Charnècles, Chirens, Coublevie, La Buisse, La Murette, La Sure en Chartreuse, Massieu, Merlas, Moirans, Montferrat, Réaumont, Rives, Tullins, Saint-Aupre, Saint-Blaise du Buis, Saint-Bueil, Saint-Cassien, Saint-Étienne de Crossey, Saint-Geoire en Valdaigne, Saint-Jean de Moirans, Saint-Nicolas de Macherin, Saint-Sulpice des Rivoires, Velanne, Voiron, Villages du Lac de Paladru, Voissant, Voreppe, Vourey

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

 Pays Voironnais - Officiel

  
Communauté du Pays Voironnais

# EDITO

- LA RÉTRO EN IMAGES
- ILS FONT LE PAYS VOIRONNAIS

## P7-12 ACTUALITÉS

- Cap sur le budget 2024!
- AGENDA & CULTURE
- GRAND ANGLE

## P13-18 EN DIRECT de la Communauté

- DOSSIER  
**POUR UNE CULTURE  
ACCESSIBLE À TOUS**
- Tous unis contre les fuites d'eau!

## P19-23 La Communauté à votre SERVICE

- [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) fait peau neuve
- Exposition « Paysages à +2°C »
- Permis de louer pour les bailleurs
- Collecte de vélos et de pièces détachées
- Nouveau service Mvélo +
- Réduire ses biodéchets avec le Pays Voironnais

## LA CULTURE AU SERVICE DE L'ÉGALITÉ DES CHANCES

De tout temps la place de la culture a été discutée. Pourtant, jamais peut-être, la culture n'a été autant nécessaire à notre société. En tant que Français, nous sommes en définitive bien moins le produit d'une géographie que d'une culture commune. La culture fonde non seulement notre condition mais aussi notre identité: elle est tout à la fois ce qui nous distingue des autres, mais aussi ce qui nous réunit en tant que communauté. De la même manière qu'elle nous permet de « faire société », la culture nous permet de « faire territoire ».

Mais la culture recèle bien d'autres enjeux. La France est un pays atypique. C'est l'un des pays les moins inégalitaires au monde mais c'est aussi l'un des pays dans lequel la reproduction sociale est la plus forte. Qu'est-ce que cela signifie? Cela signifie que nous sommes l'un des pays dans lequel la corrélation entre le capital économique et culturel des parents et celui des enfants devenus adultes est parmi les plus fortes<sup>1</sup>. France Stratégie a publié en avril 2023 une note d'analyse intitulée « Inégalité des chances: ce qui compte le plus »<sup>2</sup>. Ce rapport montre que « parmi les quatre caractéristiques « héritées » par les individus, l'origine sociale est de loin celle qui a le plus d'effets sur les écarts de revenus à l'âge adulte. Le sexe arrive toujours en deuxième position en dépit de la baisse tendancielle des écarts de revenus entre femmes et hommes. Le territoire où l'on grandit et l'ascendance migratoire jouent un rôle plus limité sur le revenu ».

Depuis plusieurs années, la Communauté du Pays Voironnais conduit une politique de réussite éducative destinée à aplanir ce déterminisme social. L'un des piliers de cette politique est bien évidemment l'accès à la culture. La culture est un vecteur d'égalité des chances: l'apprentissage des arts et des lettres, de la musique, de la peinture, de la danse, du théâtre, du cinéma, de la photographie, de l'architecture est indispensable, dès le plus jeune âge, pour réduire le déterminisme social et augmenter les chances de chacun d'accéder à une place dans la société.

De fait, la culture fait partie intégrante du projet pour le Pays Voironnais. Si les finalités sont multiples, l'un des enjeux majeurs est de construire une politique accessible à tous en reprenant les principes de l'éducation populaire comme en témoigne le Plan d'Éducation aux Arts et à la Culture adopté en 2019.



**Bruno CATTIN**

Président de la Communauté  
d'agglomération  
du Pays Voironnais

1 - François Dubet, « Les places et les chances » - Seuil  
2 - Clément Dherbécourt, Jean Flamand, Note d'analyse n°120 - France Stratégie Avril 2023

# la Rétro en images

## Compostage

Vif succès pour les 4 ateliers compostage de mars qui ont tous affiché complet! Vous souhaitez vous lancer dans l'aventure du compostage, et vous procurer un composteur? N'oubliez pas de vous inscrire sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique Déchets.



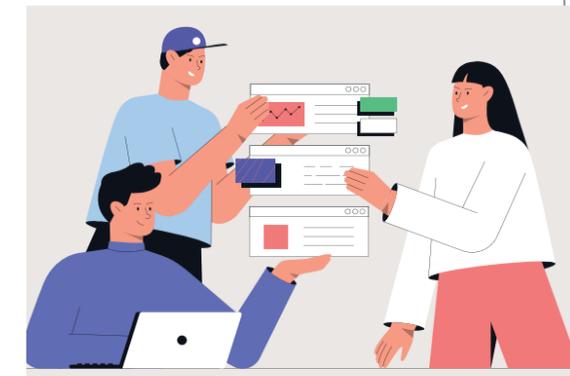
## JAZZ

En Pays Voironnais, le printemps rime avec Voiron Jazz Festival! Avec huit concerts dans le « in », une dizaine d'événements sur tout le territoire et des concerts gratuits dans le « off », le territoire a vibré aux rythmes du jazz à l'occasion de la 13<sup>e</sup> édition du festival.



## ENTREPRISE

Vous avez le projet de créer ou de reprendre une entreprise? Le Pays Voironnais vous accompagne dans vos démarches et vous propose régulièrement une réunion d'information collective. Gratuite, cette réunion vous permet d'en savoir plus sur les grandes étapes, les contacts, les aides dont vous pouvez bénéficier. Pour vous inscrire [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com), rubrique Économie.



## Sport

Les 9 et 10 mars, la salle Everest située sur le campus La Brunerie à Voiron a accueilli l'Euroléague de Para Volley. Un week-end exceptionnel où l'équipe du Pays Voironnais Volley a affronté l'équipe polonaise de l'Aluron CMC Paravolley et les Italiens du Club Volley Gioco Parma.



## Femmes

À l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes, le collectif violences interfamiliales du Pays Voironnais et la MJC de Voiron ont proposé le spectacle « La chasse est ouverte » par la compagnie Sale gamine. Un spectacle qui traite avec humour des questions de justice, d'inquisition, d'égalité femmes hommes, de violences faites aux femmes, de sexualité et de consentement.



## Réemploi

C'était le 25 février dernier. Les Ambassadrices du service gestion des déchets étaient présentes au salon « Autour du fil » qui s'est déroulé à Charavines. Pour l'occasion, elles proposaient un stand sur le réemploi des textiles et de nombreuses astuces pour leur donner une nouvelle vie et éviter le gaspillage! Envie de participer à un atelier et réduire vos déchets? Rendez-vous sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique Agenda.



# Sophie Loridon, la cueilleuse de mémoire



Dans sa websérie « Quand j'étais petit », lancée en 2022, la réalisatrice et productrice de films documentaires, Sophie Loridon, installée à Bilieu, construit un pont entre les générations.

Le principe de ces portraits est simple, des enfants questionnent des personnes âgées de leur village, sur leur vie au même âge: l'école, la guerre, les relations aux parents... avec à la clé de vraies prises de conscience sur l'évolution de la société. Mais si le parti pris paraît simple, le travail amont est conséquent. Ainsi, avant les tournages,

« J'ai toujours été le griot de la famille, celle qui fait les albums photos, qui compile les souvenirs et écrit l'histoire familiale. J'aime transmettre, graver la mémoire dans le marbre et c'est sans doute pour cette raison que j'ai toujours voulu faire du documentaire » explique Sophie Loridon. Après la réalisation du film « Lucie, après moi le déluge » diffusé au niveau national, qui relate la vie de Lucie, une paysanne du haut plateau d'Ardèche âgée de 94 ans, Sophie Loridon s'est lancée dans le projet ambitieux de mettre en relation enfants et personnes âgées. C'est ainsi que naît la série vidéo « Quand j'étais petit » parrainée par le comédien Serge Papagalli.

la réalisatrice accompagnée d'un cinéaste et d'un dessinateur travaillent en groupes avec les enfants via un atelier philo pour questionner leurs sentiments au sujet de la vieillesse, puis sur les techniques de réalisation d'un film, sur la préparation de l'interview et l'initiation au croquis. Autant de découvertes émouvantes qui leur ont surtout permis de rencontrer les plus anciens qui vivent près de chez eux, d'en savoir plus sur les anecdotes qui font l'histoire de leur village et d'associer la vieillesse à de bons moments. Si la série a débuté à Murianette, Bilieu et Voiron, les prochains épisodes seront réalisés sur d'autres communes du Pays Voironnais qui a pris la série sous son aile avec le Département de l'Isère. Alors ouvrez l'œil!

« Ce projet a pour but de créer du lien entre les jeunes et les anciens, leurs voisins, de récolter leur mémoire, les mettre en lumière comme de véritables stars! C'est la rencontre qui est au cœur de la série; une connivence, une empathie, une relation vraie se crée avec leurs aînés » explique la réalisatrice.



## À SAVOIR

[quandjetaispetit.fr](http://quandjetaispetit.fr)

Prochaines communes concernées par la série:

- > St-Geoire en Valdaine en avril
- > Tullins en juin
- > Saint-Étienne de Crossey et Moirans en juillet

Pour voir les vidéos et vous abonner à la chaîne: [www.youtube.com/@seriequandjetaispetit](http://www.youtube.com/@seriequandjetaispetit)



## À VOS TIROIRS!

Vous avez des films Super 8, des vidéos ou des photos montrant la vie du Pays Voironnais? Sophie Loridon lance un appel pour constituer un fonds d'images des époques passées. Si le projet vous intéresse, faites-vous connaître: [contact@lesfilmsdupetitprince.fr](mailto:contact@lesfilmsdupetitprince.fr)



Cap sur le budget 2024!

p 8

## Agenda & Culture en Pays Voironnais

p 10

# Cap sur le budget 2024 !

Traditionnellement, le vote du budget constitue un temps fort de la vie démocratique de l'institution. Au-delà des choix en matière fiscale, c'est en effet le moment durant lequel les élus débattent des grandes orientations pour l'année à venir et décident des choix prioritaires et de l'allocation des ressources disponibles conformément à ces choix.

Bien évidemment, les discussions annuelles ne remettent pas en cause radicalement l'action communautaire qui s'inscrit dans le cadre général de la Feuille de route 2021-2026 votée en début de mandat. Celle-ci est structurée autour de **6 grandes priorités** :

- > **Conforter le statut de pôle d'équilibre du Pays Voironnais**
- > **Renforcer la capacité à agir des communes**
- > **Dégager les marges de manœuvre permettant de mettre en œuvre de nouvelles orientations**
- > **Mobiliser les ressources nécessaires pour accélérer la transition écologique**
- > **Inscrire l'exigence de solidarité et l'ambition culturelle dans le champ de la proximité**
- > **Promouvoir le développement d'activités économiques créatrices d'emploi.**

Le contexte dans lequel a été élaboré ce budget est cependant radicalement différent du contexte initial dans lequel a été élaborée la feuille de route. Il y a tout d'abord un changement de contexte économique marqué par le retour de l'inflation, l'explosion des prix de l'énergie et l'augmentation des taux d'intérêt. Au même titre que les ménages, ce changement de contexte économique impacte fortement l'équilibre financier des institutions. Mais pour la Communauté d'agglomération, il y a également des évolutions plus structurelles dont la principale concerne la suppression de Cotisation sur la Valeur Ajoutée acquittée par les entreprises. L'intercommunalité moderne s'est construite sur l'idée, centrale dans la loi Chevènement<sup>1</sup>, de confier aux EPCI<sup>2</sup> l'impôt le plus dynamique afin de leur permettre d'aménager et de développer le territoire mais aussi de jouer un rôle péréquateur entre les communes membres. Le principe était particulièrement vertueux : il incitait les territoires, par l'activité économique, à générer une richesse fiscale permettant d'assurer le financement des équipements et des services et d'organiser la solidarité

Comme chaque année, les élus communautaires ont achevé en février dernier, une séquence de débat budgétaire, entamée au cours du trimestre précédent, avec le vote du budget primitif pour l'année 2024.

humaine et territoriale. Les réformes successives de la taxe professionnelle (*suppression de la part salaire puis suppression totale de la TP et remplacement par la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises - CVAE et par la Cotisation Foncière des Entreprises - CET*) avaient certes affaibli le mécanisme, mais jusqu'à la suppression de la CVAE, il existait encore un lien entre le développement du territoire et les recettes fiscales qu'il en retirait.

**Ce lien est aujourd'hui rompu : la Communauté n'a plus de pouvoir de taux en dehors de la taxe sur le foncier bâti** et une très grande partie de ses recettes repose désormais sur des compensations et des dotations versées par l'État. Cette perte d'autonomie fiscale est ressentie par nombre d'élus comme un recul de l'ambition collective en matière de décentralisation, même si un rapport de la Cour des comptes<sup>3</sup> a montré que la situation française était loin d'être la norme et que dans nombre de pays européens, dont le niveau de décentralisation était supérieur au nôtre, les collectivités locales ne bénéficiaient pas d'une large autonomie fiscale. Surtout, elle rend les collectivités territoriales et les EPCI fortement dépendants des décisions de l'État dont on sait que le poids de la dette dépasse désormais les 3000 milliards. La volonté affichée de ramener le déficit public de 4,9% du PIB aujourd'hui à 2,7% en 2027, débouchera inévitablement sur une baisse des concours de l'État. Les territoires ont déjà vécu cette situation en 2014 alors que le déficit public n'était que de 2 000 milliards d'€. Emmanuel Macron, alors Ministre de l'Économie, avait mis en œuvre le Pacte de Confiance et de Responsabilité qui s'était traduit par une diminution des dotations aux collectivités de 11,5 milliards d'€ dont les 2/3 avaient été assumés par le bloc communal (*communes et intercommunalités*).

1 - Loi du 12 juillet 1999 relative au renforcement et à la simplification de la coopération intercommunale qui a permis à la Communauté du Pays Voironnais de se transformer en Communauté d'agglomération  
2 - EPCI : Établissements Publics de Coopération Intercommunale (Métropoles, Communautés Urbaines, Communautés d'agglomération, Communautés de communes)  
3 - «Le financement des Collectivités territoriales : des scénarios d'évolution», octobre 2022  
4 - Centre Intercommunal d'Action Sociale



C'EST EN RÉALITÉ 10 BUDGETS DISTINCTS QUE LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES ONT VOTÉS.

- > **Un budget principal**
- > **9 budgets « thématiques »**

Bien évidemment, le budget total de la Communauté du Pays Voironnais n'est pas équivalent à la somme du budget principal et des 9 budgets thématiques puisqu'une partie des dépenses du budget principal est constituée de subventions d'équilibre aux budgets thématiques.

Pour le budget principal, les dépenses de fonctionnement se répartissent en 3 grands postes, outre la dotation aux amortissements, les charges financières et les charges à caractère général :

> **Le premier poste concerne les versements aux communes** et l'organisation de la solidarité territoriale pour un montant total de 21,2 M€.

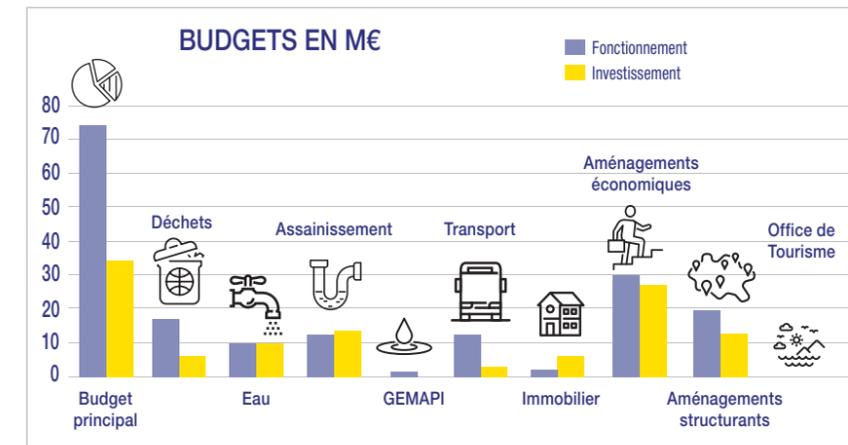
> **Le second poste est composé de l'ensemble des dépenses de personnels** nécessaires à la mise en place des politiques publiques mais aussi à la délivrance des services à la population. Le montant de la masse salariale s'établit ainsi à 18,8 M€ pour 2024.

> **Le troisième poste est composé des « autres charges de gestion courante »** pour un montant de 13,1 M€. Entrent dans ce chapitre :

> **LA PARTICIPATION AUX « SATELLITES »**. La Communauté verse ainsi 1,08 M€ à l'établissement public chargé de la gestion du Grand Angle. Elle verse 1,7 M€ au SMMAG, le Syndicat des Mobilités de l'Aire Grenobloise et 728 000 € à la Maison de l'Emploi.

> **LES SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE AUX 9 BUDGETS ANNEXES DE LA COMMUNAUTÉ**. 1,7 M€ est ainsi versé au budget « transport » notamment pour financer le réseau de transports en commun. 1,2 M€ est versé au budget « aménagements structurants » et 1 M€ au budget « immobilier ».

> **LES SUBVENTIONS AU CIAS<sup>4</sup>**. 3 M€ sont versés au CIAS dont 1,67 M€ pour le financement de l'aide à domicile des personnes âgées et 112 000 € pour la résidence Plein Soleil dédiée aux personnes âgées.



Comme pour le fonctionnement, les dépenses d'investissement traduisent aussi les priorités communautaires. La Communauté consacre ainsi :

> 2,1 M€ pour les **aides à la pierre, les opérations de renouvellement urbain et les opérations de rénovation du logement** mais aussi 1,8 M€ au développement social et urbain des quartiers d'habitat social.

> 4,8 M€ pour le financement des **opérations « cœur de ville, cœur de village » et « petites villes de demain »**.

> 4,1 M€ pour le **développement des pistes cyclables et le développement des mobilités douces**.

> 1,8 M€ pour la **rénovation énergétique**.

Pour équilibrer le budget, les élus communautaires ont fait le choix d'augmenter de 1 point la taxe foncière sur les propriétés bâties qui passe ainsi à 3,87% contre 2,87% en 2023. Le taux de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale passe quant à lui de 9,51% en 2023 à 12,82% en 2024. L'évolution de la taxe sur le foncier bâti concerne les personnes physiques uniquement, les propriétaires mais aussi les personnes morales (*entreprises*). Pour les particuliers, des abattements permettant d'exonérer les propriétaires aux faibles revenus sont mis en place.

## RENDEZ-VOUS DES MUSÉES

### MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

51, rue du Musée - Villages du Lac de Paladru

Tél. : 04 56 26 16 16

Événements sur réservation.

> **18/04 à 10h ATELIER SHAKE SHAKE SHAKE**

À partir de fibres végétales torsadées et d'éléments naturels, réalisez une sonaille résonnant au rythme de vos mouvements. 6 - 12 ans.

> **18/04 à 10h15 ATELIER PERLE RARE**

La parure au Néolithique est faite de matériaux naturels comme le bois, la pierre, les os et les coquillages... Vous réaliserez un collier à partir de coquillages à la manière de nos ancêtres de la Préhistoire en les polissant sur une pierre. 3 - 5 ans.

> **24/04 à 14h VISITE GUIDÉE EN FAMILLE  
DE L'EXPOSITION TEMPORAIRE « NÉOLITHIQUE... »**

> **25/04 à 10h ATELIER SUR LE FIL**

Les hommes et les femmes du Néolithique étaient des experts pour exploiter les fibres végétales. Prenez leur suite en vous exerçant à l'art du tissage sur un petit métier à tisser. 6 - 12 ans.

> **25/04 à 10h15 ATELIER POUPEE D'ARGILE**

Du temps de la Préhistoire, une petite fille découvre la magie de l'argile. Après une lecture de l'album de Michel Gay, réalisez votre propre poupée d'argile. 3 - 5 ans.

> **26/04 à 19h**

#### CONFÉRENCE - L'ENQUÊTE NÉOLITHIQUE

Découvertes & recherches sur les lacs de Chalain & Clairvaux (Jura) depuis le XIX<sup>e</sup> s. avec A. Richard (Centre de recherche archéologique de la vallée de l'Ain) et J.-L. Mordefroid (Directeur des musées de Lons-le-Saunier).



UN BILLET POUR DEUX ENTRÉES!  
1 billet d'entrée au MALP vous permet  
de vous rendre au Musée Mainssieux

### MUSÉE MAINSIEUX

7, place Léon Chaloin - 38500 Voiron

Tél. : 04 76 65 67 17

> Ouvert du mardi au dimanche  
de 14h à 17h.

#### ATELIERS DU MERCREDI

En compagnie de l'artiste « The Street Yeti » et de la médiatrice du musée, initiez-vous en famille aux arts visuels. Tarifs : 7 €. Sur réservation.

> **23/04 à 14h30**  
CYANOTYPES VÉGÉTAUX

> **15/05 à 14h30**  
TAMPONS PATATES

> **25/04 à 9h30**  
ENQUÊTE EN FAMILLE  
« LA PALETTE DE LUCIEN,  
UN MYSTÈRE COLORÉ AU MUSÉE »  
Venez résoudre le mystère caché dans les toiles du musée. Une visite ludique des collections pour découvrir les œuvres tout en s'amusant ! Visite adaptée aux 5-9 ans. Tarifs : 3 à 7 €. Sur réservation.

VILLES  
& PAYS  
D'ART &  
D'HISTOIRE

### LES VISITES DU PAH

Inscription obligatoire

> **28/04 à 15h**  
DE BOUTIQUES EN ÉCHOPPES  
RDV Place Jean Jaurès à Tullins

Au Moyen Âge, l'échoppe est une prolongation de l'atelier servant à la vente. Elle s'ouvre par une grande arche sur la rue et un mur d'appui lui sert de présentoir. Une belle déambulation dans les rues de Tullins pour redécouvrir ce riche patrimoine bâti.

> **12/05 à 15h**  
QUAND L'HISTOIRE  
DE L'ART ET LES PATRIMOINES  
SE RACONTENT  
RDV Parvis de l'église St-Christophe, Le Pin  
À travers une œuvre sauvée des flammes de la Révolution Française, l'histoire du territoire se dessine à travers l'histoire de l'art. Mais quel est ce lien qui unit les habitants et l'Ordre des Chartreux ?



30/04

Le Grand Angle

à 20h

## Caroline Vigneaux In Vigneaux Veritas

Après avoir conquis le public en 2015 et 2019, Caroline revient avec *In Vigneaux Veritas*, un one woman show encore plus hilarant et plus surprenant.

Caroline est pile à la moitié de sa vie. Elle a fini de grimper en haut de la montagne et elle admire la vue avant d'entamer la redescende. Elle est à ce point d'équilibre où elle comprend encore les jeunes et déjà les vieux. Et elle est bien décidée à en profiter pour leur dire la vérité, toute la vérité, mais pas que la vérité... Sur quoi ?

Sur la légalisation de la drogue dure dans les EHPAD, sur les masculinistes et les limites du féminisme (car, oui, elle en a trouvé!), sur les dangers du porno et des Corn-Flakes chez les jeunes, sur les problématiques de genre et les dysfonctionnements érectiles chez les moins jeunes, sur la culture woke, sur son angoisse de l'IA et évidemment sur son aventure avec Brad Pitt.

Avec ses personnages déjantés, ses histoires truculentes et son humour acéré, l'impétueuse humoriste, ancienne avocate, continue d'explorer les thèmes qui lui tiennent à cœur. Elle use de sa plume acérée et originale, ainsi que de sa gestuelle, pour composer des personnages fouillés nés de ses rencontres ou de ses angoisses existentielles.

#### PRATIQUE

Programmation, tarifs, et billetterie en ligne :

[www.le-grand-angle.fr](http://www.le-grand-angle.fr)

# Agenda & Culture

### DU CÔTÉ DE LA GRANGE DÎMIÈRE

Route de la Grange Dîmière - Le Pin

Tél. : 04 76 55 64 15 + infos : Facebook Grange Dîmière

> Ouvert les week-ends et jours fériés de 14h à 18h en mai, juin et septembre. Tous les jours en juillet et août.

> **6/05 à 14h**  
BALADE DÉCOUVERTE  
ET CUEILLETTE  
DES PLANTES  
COMESTIBLES AUTOUR  
DE LA GRANGE, SUIVIE  
D'UN ATELIER CULINAIRE  
Sur réservation.

> **11/05 à 10h30**  
ATELIER CÉRAMIQUE  
AVEC L'ARTISTE  
Sur réservation.  
Caroline Schmoll  
vous accompagne  
pour réaliser  
un luminaire  
en grès.

> **26/05 à 18h30**  
VERNISSAGE DE L'EXPOSITION  
« MAGIQUE MAGMA »  
La céramiste Caroline Schmoll crée une atmosphère onirique et offre au regard une profusion de détails intrigants, ironiques ou bizarres, invitant les visiteurs à se laisser porter par des sensations inconnues et à laisser parler leur imagination.



## Conseil Communautaire

Le prochain Conseil communautaire se déroulera le **30 avril** et diffusé en direct sur YouTube à 19h.

L'ordre du jour correspondant peut être consulté sur le site du Pays Voironnais [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) une semaine avant le jour de la réunion.

## INFO ÉNERGIE



### Des permanences Info Énergie ont lieu un vendredi par mois

Gratuites et sur inscription, elles vous permettent de rencontrer un conseiller énergie qui pourra faire un point complet sur votre projet et rechercher la meilleure performance énergétique possible. Il vous orientera également vers les différents organismes et dispositifs d'accompagnement ou d'aides pour finaliser votre projet.

Les prochaines permanences auront lieu :  
**> les 24 avril et 7 mai**

Rendez-vous auprès de l'AGEDEN - 04 76 23 53 50

## École de la 2<sup>e</sup> Chance

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sorti du système scolaire avec pas ou peu de diplômes (*baccalauréat maximum*) et vous souhaitez reprendre un parcours d'insertion socioprofessionnelle qui vous permette de trouver une formation ou un emploi?

L'E2C Isère organise **des réunions d'information collectives, avec ou sans inscription**, au 26, rue Dode à Voiron.

Plus d'informations : 04 76 37 63 75  
[info@e2c38.fr](mailto:info@e2c38.fr) - [www.e2c38.fr](http://www.e2c38.fr)



## RECRUTEMENTS



**Vous êtes auxiliaire de vie, le Pays Voironnais recherche vos compétences. Vous aimez être en relation et aider les autres, alors n'hésitez plus, contactez l'ADPAH.**

Le service d'Aide à Domicile pour les Personnes Âgées et/ou Handicapées recrute des auxiliaires de vie pour accompagner les personnes âgées et/ou handicapées dans les actes de la vie quotidienne : ménage, préparation de repas, courses, aide à la personne... Les recrutements concernent des remplacements occasionnels (*vacances scolaires, week-ends...*)

et des besoins permanents, avec des temps de travail pouvant varier d'un mi-temps au temps plein selon les disponibilités du salarié. Accompagnement à la prise de poste et fourniture d'équipements de travail. Diplôme non indispensable.

*Salaire : selon grille fonction publique territoriale, avec majorations liées à l'activité et au travail le dimanche/jour férié, puis primes supplémentaires au bout d'un an d'ancienneté. Permis B et véhicule indispensables (ou voiture sans permis). Possibilité de recruter sans véhicule sur la ville de Voiron.*

Contact : [adpah@paysvoironnais.com](mailto:adpah@paysvoironnais.com)

## Création d'entreprise

### Créer votre entreprise, besoin d'être accompagné?

La Communauté du Pays Voironnais organise une réunion d'information collective (en visioconférence ou en présentiel) :

**> le 13 juin de 14h à 17h**  
 au Pays Voironnais,  
 40, rue Mainssieux à Voiron.

Inscription obligatoire sur [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
 Rubrique Économie et Emploi / « Créer, reprendre une entreprise ». Renseignements au 04 76 27 94 30

## CONTRAT D'ENGAGEMENT JEUNE

**La Maison de l'Emploi du Pays Voironnais et Sud Grésivaudan (Mission Locale du Pays Voironnais) accompagne les jeunes 16/25 ans non scolarisés et leur permet de bénéficier du Contrat Engagement Jeune (CEJ) pour les aider dans leurs démarches vers la formation et/ou l'emploi.**

> Accompagnement personnalisé de 6 à 12 mois avec un conseiller dédié tout au long du parcours.

> Programme composé de différents types d'activités à raison de 15 à 20 heures/semaine (*emploi, stages, formation, ateliers collectifs, entretiens individuels...*)

> Allocation jusqu'à 528 euros/mois (*selon situation, ressources et si respect des engagements*).

Pour + d'infos : Maison de l'Emploi  
 au 04 76 93 17 18  
 ou [sandrine.bevy@paysvoironnais.com](mailto:sandrine.bevy@paysvoironnais.com)

**Présentation du CEJ tous les mercredis matin à 11h. Entrée Libre.**

## Entreprendre en Coopérative d'Activités avec Archipel

Entrepreneur.e.s du Pays Voironnais : Archipel vous permet de tester, développer et pérenniser votre activité sereinement.

En intégrant l'une de nos 3 Coopératives d'Activités et d'Entrepreneurs, vous êtes accompagné tout en restant autonome, vous faites partie d'un collectif et vous êtes concentré sur l'essentiel car soutenu par nos équipes administratives.

Participez à notre prochaine réunion d'information **le 25 mai** de 10h à 12h à Centr'Alp. Inscription obligatoire sur [www.archipel-cae.org](http://www.archipel-cae.org)

Pour toute demande d'information ou pour obtenir un rendez-vous : [contact@archipel-cae.org](mailto:contact@archipel-cae.org)

## COLLECTE ET JOURS FÉRIÉS

Les collectes prévues le **jeudi 9 mai** (jour de l'Ascension) auront bien lieu **exceptionnellement ce jeudi 9 mai** et ne seront pas reportées un autre jour. N'oubliez pas de sortir vos bacs le **mercredi soir**.

Les collectes du **lundi 20 mai** sont reportées le **mercredi 22 mai**.

> N'hésitez pas à consulter votre calendrier de collecte : [www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)  
**rubrique Déchets / Collecte**



EAU & ASSAINISSEMENT

Tous unis contre les fuites!

p 18

**POUR UNE CULTURE ACCESSIBLE À TOUS**

p 14

# Pour une

# culture accessible à tous

**59 000** visiteurs cumulés pour les musées, la Grange Dîmière et le PAH en 2023

**23 000** participants à des parcours d'éducation artistique et culturelle entre 2019 et 2023

**14 000** personnes ont participé à l'édition 2023 du Festival Livres à vous



La Communauté d'agglomération est aujourd'hui un acteur majeur de la culture dans le Pays Voironnais. Gestion d'équipements culturels, préservation et valorisation du patrimoine, animation d'un réseau de lecture publique, Éducation Artistique et Culturelle (EAC), festivals, l'action de la collectivité est multiple et a vocation à favoriser l'accès des habitants à la culture.

Depuis plusieurs années, le Pays Voironnais a souhaité intensifier son intervention dans le champ de l'action culturelle, agissant en complémentarité des acteurs déjà présents sur le territoire, comme les communes ou les associations. Dans sa Feuille de route 2021-2026 qui fixe les grandes orientations politiques et stratégiques du territoire, la Communauté d'agglomération a notamment défini ses objectifs en matière de politique culturelle. Si la culture répond à de nombreux enjeux en matière d'attractivité, de qualité de vie des habitants, sa dimension sociale est un enjeu central pour le territoire.

En effet, la connaissance des arts, de la littérature, de la musique, de la danse, du théâtre, du cinéma, de la photographie, de l'architecture est indispensable depuis le plus jeune âge pour réduire les inégalités et donc faciliter les chances d'accéder à une place dans la société. Construire une politique culturelle accessible à tous sur le territoire est donc l'un des objectifs centraux du Pays Voironnais.

## > DES ÉQUIPEMENTS CULTURELS STRUCTURANTS

Le Grand Angle, le Musée Archéologique du Lac de Paladru, le musée Mainssieux mais aussi les bibliothèques, la Grange Dîmière sont autant d'équipements gérés par le Pays Voironnais du fait de leur vocation intercommunale puisqu'ils bénéficient aux habitants de l'ensemble du territoire.

## > GRAND ANGLE

Le Grand Angle, scène régionale, diffuse des spectacles diversifiés à destination des publics jeunes et adultes. Créée il y a plus de 40 ans, cette salle pouvant accueillir jusqu'à 1 700 spectateurs assis et 2 400 en configuration assis-debout, est un outil central du paysage culturel local. Chaque année, le Grand Angle accueille environ 45 spectacles : chaque saison est composée d'artistes d'envergure nationale, voire internationale, et de compagnies régionales. Lors de la saison 2022-2023 la salle a accueilli quelque 30 000 spectateurs, dont 5 000 scolaires.



## > MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DU LAC DE PALADRU

Le Musée Archéologique du Lac de Paladru a ouvert ses portes en juin 2022. Situé aux Villages du Lac de Paladru, labellisé Musée de France, il présente les richesses archéologiques issues du lac. La salle d'exposition propose de plonger dans 5 000 ans d'Histoire et de découvrir la vie des hommes installés sur les rives du lac au Néolithique et à l'An Mil. En dehors de la visite, le Musée propose chaque année une soixantaine d'événements culturels (visites, conférences, rencontres, ateliers...) à destination des visiteurs individuels et des groupes, adultes et jeunes. En 2023, le MALP a accueilli plus de 40 000 visiteurs, dont 67 % sont Isérois.



## > MUSÉE MAINSIEUX

Le Musée Mainssieux, situé dans le centre-ville de Voiron, labellisé Musée de France, recèle une collection de plus de 6 000 œuvres, certaines peintes par Lucien Mainssieux ou constituant sa collection. Curieux de tout, Lucien Mainssieux puisait son inspiration dans les rencontres faites au fil de ses nombreux voyages en Italie et au Maghreb... Le musée, rénové début 2024, abrite notamment des tableaux de grands maîtres comme Corot, Courbet ou Marval et prête régulièrement ses œuvres à des institutions muséales de renom. Il propose également une programmation régulière d'événements et d'action éducative.



Le Pays d'Art et d'Histoire propose une cinquantaine de rendez-vous par an.

La Grange Dimière, un lieu d'exposition qui vous accueille d'avril à octobre.



## DOSSIER SUITE

### > GRANGE DÏMIÈRE

La Grange Dimière est une ancienne dépendance du monastère chartreux de la Sylve Bénite, datée de 1655 et inscrite aux Monuments historiques. Ouvert au public d'avril à octobre, le lieu accueille une exposition de céramique contemporaine et propose une programmation d'environ 50 événements culturels durant la saison.

Des parcours d'éducation artistique et culturelle et de médiation sont proposés tout au long de l'année. En été, la Grange organise le festival d'arts du cirque « Les nuits hors la Grange » qui rencontre un grand succès. Le site, situé dans un environnement préservé, se prête à la découverte des traces laissées par les Chartreux dans le paysage. Il est le point de départ de sentiers de randonnée très fréquentés.

À compter du 26 avril, venez découvrir l'exposition 2024 « Magique Magma » de la céramiste Caroline Schmoll.



### > LECTURE PUBLIQUE

Le réseau de lecture publique du Pays Voironnais a été mis en place en 2017. Grâce à un abonnement et un catalogue communs à l'ensemble des bibliothèques, chaque habitant peut accéder à toutes les collections et services du réseau, quelle que soit sa commune de résidence. Sur réservation les usagers peuvent faire venir le document de leur choix dans n'importe quelle bibliothèque. La création de ce réseau permet un véritable maillage du territoire et favorise l'accès du plus grand nombre à la découverte culturelle. En 2023, plus de 17 700 habitants abonnés ont pu accéder à quelque 260 000 documents de la collection, répartis dans

l'une des 19 bibliothèques. À l'image des autres équipements, les bibliothèques participent des événements nationaux comme les Nuits de la lecture ou l'éducation aux médias et organisent leurs propres animations tout au long de l'année.

Fort de quatre années de Plan local d'éducation aux arts et à la culture, le Pays Voironnais a choisi de poursuivre son action, en s'inscrivant dans une convention « Vers un projet culturel de territoire » l'associant avec l'État, la Région et le Département et visant à construire et imaginer à l'horizon 2026 un projet culturel pour le Pays Voironnais, s'appuyant non seulement sur les équipements intercommunaux, mais également sur les communes et les associations du territoire.

**Laurence Boutantin**  
Vice-Présidente en charge de la culture et du patrimoine culturel



ILS L'ONT DIT...

## > UNE POLITIQUE CULTURELLE EN FAVEUR DU PLUS GRAND NOMBRE

Ces équipements ne prennent véritablement leur sens qu'adosés à une politique volontariste visant à permettre leur appropriation par le plus grand nombre.

Favoriser la rencontre des publics avec un artiste, une œuvre, un patrimoine, et faire l'expérience d'une pratique artistique et culturelle, tel est l'objectif des parcours d'Éducation Artistique et Culturelle. Élaborés entre différents acteurs (enseignants, animateurs, éducateurs...) et les structures culturelles du territoire, ils s'organisent autour de trois piliers fondamentaux: la rencontre (avec des œuvres, des artistes et/ou des médiateurs), la pratique et l'acquisition de connaissances. L'objectif est de donner les clés au public pour se construire une culture artistique personnelle, pour s'initier aux langages de l'art, diversifier et développer ses moyens d'expression. Ces parcours prennent des formes diverses, dans des champs culturels et artistiques variés, et visent la participation de tous (petite enfance, scolaires, jeunes, adultes, seniors, personnes en situation d'insertion ou de handicap...), sur l'ensemble du territoire intercommunal. Ainsi entre 2019 et 2023, plus de 800 projets d'éducation artistique et culturelle ont été concrétisés touchant quelque 23 000 participants.

De nombreux festivals structurent également les saisons culturelles du territoire, permettant, grâce à la participation des différents équipements, de croiser les esthétiques, de sortir des murs, et faire se rencontrer des publics diversifiés. C'est notamment le cas du festival des Cultures Urbaines, du Voiron Jazz Festival, de Livres à Vous ou encore de la Biennale Tous Créateurs.



Enfin, permettre la découverte et la préservation du patrimoine par et pour tous, c'est la vocation du Pays d'Art et d'Histoire (PAH), un label du Ministère de la Culture obtenu en 2013 par le Pays Voironnais et dont la démarche de renouvellement pour les 10 prochaines années doit aboutir en 2024.

Le PAH assure la préservation, la connaissance et la mise en valeur du patrimoine historique, architectural et paysager sur l'ensemble du territoire du Pays Voironnais. Il propose une cinquantaine de rendez-vous d'avril à décembre comme des balades urbaines et paysagères, des enquêtes en famille... Des offres de médiation pour les groupes et des parcours d'EAC autour des sujets de l'histoire, de l'architecture et du paysage viennent compléter l'offre toute l'année. En parallèle, le PAH conseille les communes pour la préservation et la mise en valeur de leur patrimoine culturel et les accompagne dans leurs projets.



## UN NOUVEAU PORTAIL CULTUREL

→ Depuis septembre 2023, un site internet unique: [culture.paysvoironnais.com](http://culture.paysvoironnais.com) permet de retrouver toutes les informations concernant à la fois les équipements intercommunaux, mais également les actualités culturelles des communes et des associations.



## Tous unis contre les fuites!

Comme partout en France, notre territoire subit régulièrement des tensions qui nécessitent la protection de la ressource en eau.

Afin de limiter au maximum les déperditions, le Pays Voironnais a engagé une véritable lutte contre les fuites!



Ainsi, depuis de nombreuses années, le Pays Voironnais se mobilise en entretenant régulièrement les quelque 855 km de réseau, notamment en agissant fortement sur la chasse aux fuites. Depuis 2020, la Communauté d'agglomération a multiplié par 3 ses investissements pour renouveler les canalisations, ce qui a permis d'améliorer le rendement. En effet, une partie importante du réseau a été construite dans les années 50 et nécessite aujourd'hui d'être renouvelée afin d'éviter une déperdition de la ressource.

Le Pays Voironnais s'est également doté d'un outil de recherche de fuites en temps réel avec plus de 150 points de mesure. Ce dispositif favorise une meilleure détection, et permet à nos équipes d'intervenir au plus vite pour réparer et ainsi limiter les fuites sur le réseau.

Par ailleurs, un système associant l'Intelligence Artificielle a également été mis en place afin de localiser les secteurs du réseau les plus à risques en termes de fuites. En parallèle, les équipes de techniciens procèdent aussi à des campagnes de recherches nocturnes pour localiser les fuites directement sur le terrain. Depuis la mise en place de l'ensemble de ces techniques de recherches, la perte en eau a baissé d'environ 5%.

**EN SAVOIR +**

EAU ET ASSAINISSEMENT  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

**En cas d'urgence et en dehors des heures d'ouverture des bureaux, une équipe technique d'astreinte est joignable 24h/24 et 7j/7 au 04 76 67 60 20.**



### SURVEILLER LES FUITES À LA MAISON

Traquer les fuites d'eau est le premier réflexe à adopter pour lutter contre les consommations cachées dans son logement et le gaspillage d'eau potable. Les fuites non colmatées dans la maison peuvent entraîner une surconsommation parfois importante. Pour vous assurer qu'il n'y a pas de fuite d'eau chez vous, relevez votre compteur avant de vous coucher puis au lever, en évitant d'utiliser robinets et chasses d'eau ou de laisser tourner le lave-vaisselle la nuit. Le chiffre affiché doit être le même.

Autre moyen utile à la traque des fuites d'eau : étudiez votre facture. Elle fait généralement apparaître les consommations des années précédentes. Comparez avec la nouvelle consommation. Si vous constatez une forte augmentation sans en avoir l'explication (un changement dans la famille, par exemple, ou de nouvelles habitudes), une fuite est très probable.

n°325 Avril 2024

Pays Voironnais MAG



Faites du vélo!



p21  
Permis de louer à Voiron



p23  
Réduire ses biodéchets avec le Pays Voironnais

p22



## www.paysvoironnais.com fait peau neuve

Après le site tourisme, celui du Musée archéologique et le portail culturel, c'est au tour du site institutionnel de faire peau neuve. Le point sur les nouveautés.



Petit dernier de la galaxie des sites Pays Voironnais, le site institutionnel vous propose un nouvel environnement numérique, totalement pensé pour les consultations depuis un smartphone avec des informations plus faciles à trouver grâce à un moteur de recherche efficace.

Que vous soyez un professionnel, un acteur public ou un habitant, vous trouverez facilement les informations qui s'adressent à vous via des filtres. Le site vous permettra notamment d'accéder aux actualités du territoire ainsi qu'aux événements proposés par nos services via l'agenda. Mais c'est du côté des mobilités que le site vous propose deux nouveaux outils pratiques pour consulter les horaires de vos lignes préférées ou calculer votre itinéraire. De nouvelles rubriques plus claires et épurées vous permettront de trouver les informations pratiques nécessaires à votre vie quotidienne.



### CULTURE

## Du 6 au 26 avril Exposition « Paysages à +2°C »

Aujourd'hui, le changement climatique est présent partout dans notre quotidien, températures records, manque de neige, intempéries plus violentes, incendies...

Pour autant il n'est pas toujours facile de mesurer les transformations qui auront lieu sur nos paysages dans les années à venir. Afin de sensibiliser le grand public aux problématiques du changement climatique, le Pays Voironnais et le Parc Naturel Régional de Chartreuse se sont associés pour réaliser l'exposition « Paysages à +2°C ».

Conçue par l'artiste et designer graphique voironnais Juliette Villard, cette exposition de six œuvres futuristes oscille entre réalisme et onirisme et s'appuie sur des peintures à partir de photos de paysages. Son parti pris est de montrer les évolutions climatiques de manière suggérée, presque poétique, pour sensibiliser tout en permettant de

visualiser les problèmes et d'imaginer les solutions à mettre en place. L'idée est de concevoir une projection à la fois imaginaire et concrète d'un futur climatique perçu comme abstrait pour certains. Cette exposition n'a pas vocation à représenter le futur de manière certaine ou dogmatique, et ne présage en rien des aménagements et projets portés par les communes. L'idée est d'illustrer de manière compréhensible et pédagogique les évolutions possibles d'un paysage actuel. L'exposition cherche à faire réagir, à favoriser les échanges autour d'un futur impacté par le changement climatique et la nécessaire adaptation des sociétés humaines.



#### INFOS +

Exposition présentée aux Caves de Chartreuse, 10, bd Kofler à Voiron.  
Visite gratuite tous les jours de 16h30 à 18h30.  
Visite commentée tous les mardis à 17h30.



### SOCIAL

## Bailleurs à Voiron, le permis de louer vous concerne peut être.

Résorber l'habitat dégradé dans le centre-ville de Voiron tel est l'objectif majeur du permis de louer mis en place depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2023. On vous explique tout.

L'opération Voiron Renov' mise en place par le Pays Voironnais et la Ville de Voiron a pour objectif de permettre à chaque locataire de se loger dignement, mais aussi d'améliorer l'état du patrimoine bâti et contribuer ainsi à l'attractivité du centre-ville de Voiron et donc du territoire.

En soutenant les propriétaires désireux d'engager des travaux, l'opération valorisera les façades, les éléments patrimoniaux, mais aussi l'amélioration du confort des logements, notamment au niveau énergétique, et en luttant contre l'habitat indigne avec la mise en place d'un permis de louer sur une partie du périmètre.

Ce permis de louer, véritable outil de mise en œuvre de la politique intercommunale de l'habitat, vise à subordonner toute signature d'un nouveau bail de location à une déclaration préalable assurant que le bien proposé présente toutes les garanties en matière de décence, de sécurité et de santé.

#### Quels logements sont concernés ?

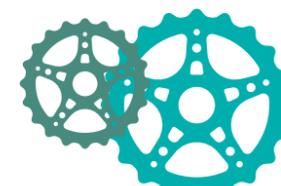
Le permis de louer concerne les locations à usage de résidence principale soumises à la loi du 6 juillet 1989, vides ou meublées et situées dans certaines rues seulement. Seuls les logements mis en location ou faisant l'objet d'une nouvelle mise en location sont visés.



#### + D'INFOS

Votre bien est-il concerné par le dispositif ? Quelles sont les démarches à accomplir ?

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)



## Collecte de vélos et de pièces détachées

Un vieux vélo dort dans votre cave ou garage ? Il est temps de penser qu'une carrière hyperactive attend votre vieux complice à deux roues quelque part en Isère...

L'association Cycles & Go sera prochainement présente en déchèteries pour récupérer vos vieux vélos, accessoires et pièces détachées.

Rendez-vous sur l'une des déchèteries du Pays Voironnais de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30 :

- 🔧 Samedi 20 avril à La Buisse, Moirans, Rives et Tullins,
- 🔧 Samedi 27 avril à Coublevie, Le Pin, Montferrat et Saint-Nicolas de Macherin.

L'association Cycles & Go, atelier chantier d'insertion, collecte, recycle et revend des vélos pour leur donner une seconde vie et permet à des personnes d'avancer professionnellement.



DÉPLACEMENTS

# Tout savoir sur le nouveau le service Mvélo+

Pour 1 ou plusieurs mois, le service Mvélo+ est désormais disponible sur notre territoire! Mode d'emploi



En savoir + sur le service

www.veloplus-m.fr

Une agence Mvélo+ de location temporaire vous attend à proximité immédiate de la gare et de l'Agence mobilité du Pays Voironnais (au 4, avenue des Frères Tardy à Voiron). Elle sera ouverte les mercredis de 13h30 à 18h30 et les samedis de 9h à 14h. Vous pourrez choisir le vélo adapté à votre mobilité. Pour accéder à ce service, rien de plus facile, rendez-vous sur [www.veloplus-m.fr](http://www.veloplus-m.fr); vous pourrez réserver votre vélo pour la durée de votre choix et préparer votre dossier pour gagner du temps à l'agence Mvélo+.

**Le +**  
Si vous êtes salarié, votre abonnement peut être pris en charge jusqu'à 75% par votre employeur.

Sinon rendez-vous directement en agence et il vous suffira de présenter une pièce d'identité, un RIB et votre justificatif (attestation abonnement transport, quotient familial...) en cours de validité si vous pouvez bénéficier d'un tarif réduit.

## DU 13 AU 26 MAI

# « La Faites du Vélo » arrive

AU PROGRAMME UNE MULTITUDE DE RENDEZ-VOUS GRATUITS SUR LE THÈME DU VÉLO

5 MAI

Fête du vélo à Voiron

➤ Une fête à partager en famille avec initiation au monocycle, spectacle acrobatique et humoristique, essais de vélos rigolos et atelier maniabilité.

➔ **CINÉMA - Voreppe**  
15 mai à 18h30

Une séance de courts-métrages autour de l'aventure cycliste, du dépassement de soi et des valeurs du vélo. Au cinéma de Voreppe avec « Tous en Selle ». Projection suivie d'un débat.

➔ **ESCAPE GAME - Coublevie**  
18 et 19 mai de 10h à 17h

Venez participer à un escape game extérieur et participer aux jeux vélo-olympes. Un parcours à énigme ouvert à tous (dès 6 ans en famille) qui vous emmènera, à vélo, d'épreuve en épreuve sur une boucle de 7 km.

➔ **Mais aussi...**

Des balades VAE avec un moniteur pour redécouvrir les alentours de votre commune, pour les scolaires le Concours des écoles à vélo le 16 mai...

➔ **CONCERT - St-Blaise du Buis**  
17 mai à 19h

Le collectif «La Poursuite» se déplacera à vélo de ville en ville et sera présent à Saint-Blaise du Buis avec un concert sur la cycloscène.

➔ **CINÉMA - Montferrat**  
20 mai à 21h30

Projection de film grand public sur la nature. Une projection CinéCyclo 100% écolo réalisée grâce à l'énergie musculaire d'un cycliste.

TOUT LE PROGRAMME  
[faitesduvelo.com](http://faitesduvelo.com)



## GESTION DES DÉCHETS

# Réduire ses biodéchets avec le Pays Voironnais

### ➤ ACCOMPAGNEMENTS PERSONNALISÉS

Ateliers, formations, événements... sont proposés tout au long de l'année pour vous initier aux techniques du jardinage naturel (broyage, compostage, mulching, paillage...) et répondre à vos questions.

Retrouvez nos techniciens en mai et juin sur leur stand d'information en déchèteries, dans les biblios...

**Connaître les dates**  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) / rubrique Agenda

### ➤ MATÉRIEL POUR COMPOSTER !

Pour vous lancer dans l'aventure du compostage et obtenir un engrais naturel sans rien déboursier, bénéficiez d'un **composteur en bois** d'une contenance d'environ 600 litres.

Pour vous le procurer, deux possibilités :

- en le retirant directement au Site Écologique de La Buisse uniquement le mercredi de 13h30 à 16h45 au tarif de 20€;
- en participant à un atelier d'1h30 dédié au compostage. Votre participation vous permettra d'obtenir votre composteur gratuitement, mais surtout d'échanger et de partager votre expérience pour sa bonne prise en main.

**Prochains ateliers : 22 et 26 avril à 13h30 et 15h30**  
(Site Écologique de La Buisse)

Pour les personnes habitant en appartement ou sans jardin, des **lombricomposteurs** sont disponibles au prix de 25€. Cette technique, simple et sans odeur, permet de transformer les déchets organiques en compost et lombrithé (fertilisant liquide). Pour se le procurer, il est obligatoire de s'inscrire à l'une des initiations.

**Prochaine date : le 24 avril à 17h30**  
(Site Écologique de La Buisse)

**Ateliers sur inscription**  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) / rubrique Déchets



**Le +**  
Des composteurs partagés peuvent être installés dans votre quartier ou copropriété et être gérés en commun entre voisins  
+ D'INFOS : 0 800 508 892

Un réseau de guides composteurs est également à votre écoute en cas de difficulté ou de questions sur la pratique du compostage. Ces bénévoles motivés et passionnés ont bénéficié de sessions de formation proposées par le Pays Voironnais.

Ces formations gratuites, alternant théorie et pratique, s'adressent à toute personne souhaitant acquérir des connaissances et s'impliquer dans le **compostage/paillage** et mettre en pratique ses connaissances sur un site dédié de compostage partagé (référént de site) et/ou souhaitant devenir « personne ressource » sur le territoire (guide composteur).

### Prochaines sessions :

- **Guide composteur : samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 de 9h à 17h et mercredis 5 et 19 juin de 18h à 21h30**
- **Référént de site d'un composteur partagé de quartier ou en pied d'immeuble : samedi 19 octobre de 9h à 17h au Centre Technique du Pays Voironnais, Coublevie.**



**Le +**  
Le parcours complet Guide composteur peut donner accès à une certification professionnelle, un prérequis pour accéder à la formation Maître Composteur.  
**Infos et inscriptions : [franck.lauer@paysvoironnais.com](mailto:franck.lauer@paysvoironnais.com)**  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) rubrique Déchets.

### ➤ AIDE FINANCIÈRE POUR L'ACHAT GROUPÉ D'UN BROYEUR DE VÉGÉTAUX

Le broyage a de nombreux avantages. Il réduit le volume de vos déchets tout en limitant les trajets en déchèterie et permet de bénéficier de broyat de bois pour améliorer son compost ou pailler ses plantations. Pour vous équiper, vous pouvez demander une aide financière pour l'achat mutualisé d'un broyeur de végétaux à usage domestique.

La prise en charge pourra s'élever de 25 à 40% du prix d'achat par broyeur neuf, dans la limite de 500€ TTC, selon le nombre de foyers participants (groupement de 2 foyers minimum).



**Documents disponibles**  
[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com) / rubrique Déchets

JE SUIS TOUT BEAU,  
TOUT NOUVEAU...  
JE SUIS + SIMPLE  
+ CLAIR, + PRATIQUE...  
JE SUIS POUR LES PROS  
LES HABITANTS, LES ASSOS...  
JE SUIS DISPONIBLE  
DE JOUR COMME DE NUIT...  
JE SUIS À VOTRE SERVICE  
LÀ-BAS ET ICI...

JE SUIS... JE SUIS...  
**LE NOUVEAU SITE**

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

[www.paysvoironnais.com](http://www.paysvoironnais.com)

© New Deal - Grenoble

**PAYS VOIRONNAIS**  
Communauté du Pays Voironnais